



Déclaration de créance

R.A.C.C. Bruxelles

à renvoyer par courrier à la

Commission communautaire française

SERVICE AUDIOVISUEL - à l'attention de Patrick MATTHYS

42, rue des Palais à 1030 Bruxelles ☎ : 02/800.83.55 e-mail : pmatthys@spfb.brussels

Réservé à l'administration

Conformément à l'arrêté du Collège du :/...../..... n°:.....

Montant de l'intervention R.A.C.C. :Nombre de projections :

Ce montant est dû par la Commission communautaire française à l'asbl

.....
dont le siège est établi à : (adresse complète).....

Tél. :

Email:.....

N° d'entreprise:.....

N° du compte bancaire IBAN :

Compte au nom de :

Représenté par : NOM :

Qualité :

Adresse complète :

Email:

Titre du film choisi :

Réalisateur :

Pays :

Format :

DCP

DVD

35 mm

autres

Durée du film :

Film belge ou film coproduit avec la Belgique aidé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Film étranger

Lieu et date de projection :

Type de manifestation :

Droits de projection (hors TVA):

Nombre de spectateurs :

JOINDRE FACTURE + Copie d'extrait de compte

Certifié sincère et véritable

Bruxelles, le

Le Créancier,

Cocof,

(Signature)

Monica Glineur

Directrice d'Administration

NB: Il est souhaitable de nous renvoyer ce formulaire, accompagné de la facture, **directement** après la projection du film. Ces interventions sont subordonnées aux règles de contrôle administratif et budgétaire et à l'existence des crédits nécessaires.